

médicaux, de soins, administratifs) sont de définir les actions prioritaires. Cette équipe élabore une politique de promotion de la santé par le développement des valeurs de la charte d'Ottawa. Elle travaille, par exemple, lors de la mise en place d'une éducation thérapeutique, à la réalisation de supports écrits intégrés au dossier de soin. Actuellement, les textes de travail sont le recueil de données, les questionnaires de qualité de vie spécifiques et/ou génériques, les documents à l'usage des patients.

La mise en place d'un projet de lutte contre le tabagisme auprès du personnel et des patients, adapté à l'activité de l'hôpital, est prévue pour 2004. Enfin, des expositions lors des journées nationales thématiques sont organisées.

Ce travail fédérateur est très positif. De cette collaboration avec le Réseau HPH naissent des projets qui nécessiteront des moyens financiers et humains à trouver. La démarche jusqu'à ce jour a été réalisée à moyens constants, grâce à un investissement bénévole important.

Gaële Bouric

Masseuse-kinésithérapeute,
Chargée de mission «Éducation»,
Correspondante du réseau HPH,
Centre hospitalier du Vexin.

1. Réseau des hôpitaux promoteurs de santé (HPH) : réseau international, initié par l'OMS, qui vise à encourager le développement de la promotion de la santé à l'hôpital. En proposant un cadre de développement, il favorise les échanges entre les hôpitaux et met à disposition de tous une base de données d'expériences.

Contacts :

- Secrétariat du Réseau français des villes-santé de l'OMS – Mme Sabouraud
S2D/ Centre Collaborateur de l'OMS
10 rue Jean Boucher - 35000 Rennes
Tél/Fax : 02.99.50.33.95
e-mail : ccvsante.oms@wanadoo.fr
- Présidence du Réseau français des villes-santé de l'OMS – Mme Lévy-Jurin
7 rue Léopold Lallement – 54000 Nancy
Tél. : 03.83.39.03.38
Fax : 03.83.39.03.51
e-mail : nancyvillesante@mairie-nancy.fr

Pour en savoir plus

Cette rubrique est basée principalement sur la contribution des coordinateurs du dossier. Nous les en remercions.

La référence de l'article de Jean Michel signalée ici nous est apparue comme remarquable car présentant les grands principes d'analyse des réseaux.

La littérature sur les réseaux étant volumineuse, nous avons sélectionné, dans la partie Généralités, quelques ouvrages théoriques fournissant de réels appuis théoriques et des bibliographies importantes ; les ressources bibliographiques ont été structurées autour des pratiques de réseaux dans le secteur de la santé (expériences, mise en œuvre, évaluation et réglementation). Enfin, les autres ressources mentionnées ici sont des exemples de gros réseaux nationaux (Fnes, FNMF, CNR) et internationaux.

Michel J. Les réseaux, un mode de fonctionnement à définir, caractériser et évaluer. Prévenir 1994 ; 27 : 11-8.

► Ressources bibliographiques

1. Généralités sur les réseaux, approches technique, sociologique, et économique

- Castells M. La société en réseaux. L'ère de l'information. Paris : Fayard, 1 ; 2001 : 671 p.
- Lemieux V. Les réseaux d'acteurs sociaux. Paris : Puf, 1999 : 160 p.
- Musso P. Télécommunications et philosophie des réseaux : la postérité paradoxale de Saint-Simon. Paris : Puf, coll. La politique éclatée, 1997 : 395 p.

2. Les réseaux dans le secteur de la santé

Généralités

- Grémy F. Réseaux de santé, symptôme et moyen de la recherche de qualité. Actualité et dossier en santé publique 2001 ; 35 : 74-7.
- Vinas J.-M., Larcher P., Duriez M. (coord). Réseaux de santé et filières de soins. Dossier. Actualité et dossier en santé publique 1998 ; 24 : 12-52.
- Les réseaux de santé : mythe ou réalité ? Technologies et santé, juillet 1999.
- Les réseaux de santé. Revue de la fédération de l'hospitalisation privée septembre 2003 : 56 p.
- Ville & santé. volume 2 : Réseaux et nouvelles pratiques. Prévenir 1997 ; 32 : 240 p.

Expériences, pratiques

- Bantuelle M., Morel J., Dario Y. Les acteurs et leurs pratiques. Bruxelles : asbl « Santé, communauté, participation », 2000 : 27 p.

- Bour C. De l'hygiénisme au communautaire : le réseau de santé mulhousien. La Santé de l'homme 2001 ; 351 : 27-9.
- Larcher P., Poloméni P. La santé en réseaux : objectifs et stratégie dans une collaboration ville-hôpital. Paris : Masson, 2001 : 186 p.
- Mieux connaître le Réseau français villes-santé : interview de Madame Lévy-Jurin, présidente du Réseau français des villes-santé. La Lettre de l'Institut Théophraste Renaudot novembre 2003 ; 46 : 4-5.

Mise en œuvre et évaluation

- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Manuel d'auto-évaluation et cahier des charges pour l'évaluation externe. Paris : Anaes, à paraître en mai 2004.
- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Principes d'évaluation des réseaux de santé. Paris : Anaes, 1999 : 139 p. <http://www.anaes.fr> [Dernière consultation 23/04/2004]
- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Évaluation des réseaux de soins : bilan de l'existant et cadre méthodologique. Paris : Anaes, 2001 : 63 p. <http://www.anaes.fr> [Dernière consultation 23/04/2004]
- Bourgueil Y., Brémond M., Develay A., et al. L'évaluation des réseaux de soins. Enjeux et recommandations. Paris : Credes, biblio n° 1343, Rennes : Image, mai 2001 : 73 p.
- Coordination nationale des réseaux (CNR), Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (Credes), Groupe Image de l'École nationale de santé publique (ENSP). L'évaluation des réseaux de soins et de santé. Actes du séminaire des 7 et 8 juin 2002. Paris : Credes, biblio n° 1501, Rennes : Image,

novembre 2003 : 177 p.

- Fédération Aquitaine des réseaux, Union régionale des caisses d'Assurance Maladie d'Aquitaine. *Guide pour l'évaluation d'un réseau*. Bordeaux, Urcam Aquitaine, septembre 2001 : 33 p.
- Ritter Raimundo Matias C. *Les réseaux et les modalités de leurs mises en œuvre*. Genève : Planification sanitaire qualitative, 2002, 37 + VI p. <http://www.psq.ch/site/actu.html> [dernière consultation 23/04/2004]
- Urcam Bourgogne. *Guide pratique du promoteur : les réseaux de santé de Bourgogne*. Dijon : novembre 2001 : 72 p. <http://www.bourgogne.assurance-maladie.fr> [Dernière consultation 23/04/04]
- Schweyer F.-X., Levasseur G., Pawlikowska T. *Créer et piloter un réseau de santé : un outil de travail pour les équipes*. Rennes : ENSP, 2002 : 112 p.
- Charte des réseaux de santé. Paris : CNR : 2 p. <http://www.cnr.asso.fr/charte/charte-reseaux.rtf> [Dernière consultation 23/04/2004]

Cadre réglementaire

- **Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002** relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Journal Officiel du 5 mars 2002. <http://www.sante.gouv.fr/adm/dagpb/bo/2002/02-10/a0100819.htm> [Dernière consultation 23/04/2004]
- **Décret n° 2002-1463 du 17 décembre 2002** relatif aux critères de qualité et conditions d'organisation, de fonctionnement ainsi que d'évaluation des réseaux de santé et portant application de l'article L. 6321-1 du Code de la santé publique. Journal Officiel du 18 décembre 2002. <http://www.sante.gouv.fr/adm/dagpb/bo/2002/02-51/a0513999.htm> [Dernière consultation 23/04/2004]
- **Décret n° 2002-1298 du 25 octobre 2002** relatif au financement des réseaux et portant application des articles L. 162-43 à L. 162-46 du Code de la Sécurité sociale et modifiant ce code (deuxième partie : décrets en Conseil d'État). Journal Officiel du 27 octobre 2002.

<http://www.sante.gouv.fr/adm/dagpb/bo/2002/02-43/a0433461.htm> [Dernière consultation 23/04/2004]

• **Circulaire DHOS/03/DSS/Cnamts n° 2002-610 du 19 décembre 2002** relative aux réseaux de santé, en application de l'article L. 6321-1 du Code de la santé publique et des articles L. 162-43 à L. 162-46 du Code de la Sécurité sociale et des décrets n° 2002-1298 du 25 octobre 2002 relatif au financement des réseaux et n° 2002-1463 du 17 décembre 2002 relatif aux critères de qualité et conditions d'organisation, de fonctionnement et d'évaluation des réseaux de santé. Bulletin Officiel du ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées du 13 au 19 janvier 2003.

<http://www.sante.gouv.fr/adm/dagpb/bo/2003/03-03/a0030144.htm> [Dernière consultation 23/04/2004]

• **Ordonnance n° 2003-850 du 4 septembre 2003** portant simplification de l'organisation et du fonctionnement du système de santé ainsi que des procédures de création d'établissements ou de services sociaux ou médico-sociaux soumis à autorisation. Bulletin Officiel du ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées du 1er au 7 septembre 2003.

<http://www.sante.gouv.fr/adm/dagpb/bo/2003/03-36/a0362746.htm> [Dernière consultation 23/04/2004]

Autres ressources

Les sites Internet des Agences régionales de l'hospitalisation (ARH) ainsi que ceux des Unions régionales des caisses d'Assurance Maladie proposent en général des « dossiers promoteurs » permettant de déposer des demandes de financement dans le cadre de la dotation régionale des réseaux de santé.

1. Organismes têtes de réseau généraliste

• **Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (Fnes)**

Elle a pour objectifs :

- de représenter les comités d'éducation pour la santé auprès des pouvoirs publics et des instances nationales ou internationales ;
- d'être garant du respect des principes de la charte du réseau des comités d'éducation pour la santé et de la charte d'Ottawa ;
- de favoriser par tout moyen adapté le développement et la reconnaissance de l'éducation pour la santé ;

- d'animer le réseau des comités et aider à son développement.

Le site Internet de la Fnes propose les textes fondateurs : charte du réseau, charte d'Ottawa et statuts, ainsi que des informations sur les activités en cours : séminaires et groupes de travail principalement.

<http://www.fnes.info> [Dernière consultation 23/04/2004]

• **Fédération nationale de la Mutualité française (FNMf)**

Née avec le XX^e siècle, la Fédération nationale de la Mutualité française forme aujourd'hui un maillon essentiel du système français de protection sociale et constitue l'une des forces motrices de son évolution. Elle s'engage depuis plus de vingt ans, sur le terrain de la prévention et de la promotion de la santé (dépendances, suicide et mal-être, conduites à risque, vieillissement, nutrition, sexualité, cancers, médicaments, etc.) et vise à mieux répondre aux besoins locaux de santé, à développer des actions de terrain, à agir en partenariat pour garantir la pertinence des actions, et enfin, elle s'appuie sur un réseau de professionnels coordonné au niveau national (coordination d'actions de promotion de la santé, conseil méthodologique, conception d'outils pédagogiques, évaluation des actions de terrain, formation, etc.). <http://www.fnmf.fr> [Dernière consultation 23/04/2004]

• **Coordination nationale des réseaux (CNR)**

Fédération de réseaux, la CNR a pour buts :

- de promouvoir les pratiques coopératives entre les professionnels de la santé et ceux du social ;
- de participer à l'organisation de formations communes locales de l'ensemble des acteurs de réseaux ;
- d'apporter une aide méthodologique à la création, au fonctionnement et à l'évaluation des réseaux ;
- de favoriser la communication entre les réseaux et de diffuser les informations relatives

au système de santé et au système social ;
- d'encourager les personnes malades à être acteurs de leur santé ;
- d'assurer la représentation nationale des réseaux.

Par ailleurs, accompagnant le mouvement de régionalisation du système de santé, la CNR est aujourd'hui organisée en fédérations et coordinations régionales.

Le site Internet de la CNR permet une aide méthodologique à la création et au fonctionnement des réseaux et favorise la communication entre eux.

Il propose une rubrique « bibliothèque » de documents en texte intégral, dont la réglementation, ainsi qu'une rubrique « annuaire » mentionnant des adresses d'associations, d'hôpitaux et d'instituts dont celles des réseaux non adhérents à la CNR. Les réseaux adhérents sont signalés par le logo CNR.

<http://www.cnr.asso.fr/suite.htm> [Dernière consultation 23/04/2004]

2. Réseaux OMS

• Villes-santé

Le programme villes-santé de l'OMS a été lancé en 1988, en Europe ; on recense des réseaux nationaux et régionaux regroupant plus de mille villes réparties dans vingt-neuf pays. Il se base sur quatre éléments d'action :

- prise en compte des déterminants de la santé et des principes de la Santé pour tous ;
 - intégration et renforcement des priorités européennes et mondiales en matière de santé publique ;
 - intégration de la santé dans les programmes politiques et sociaux des villes ;
 - promotion d'une bonne gouvernance et de la planification sanitaire basée sur le partenariat.
- <http://www.who.dk/healthy-cities> [Dernière consultation 23/04/2004]

Actuellement le réseau villes-santé est dans sa phase IV (2003-2007).

Réseau villes santé de l'OMS. Phase IV (2003-

2007) du Réseau des villes-santé de l'OMS de la Région européenne : objectifs et conditions de participation. Copenhague, Organisation mondiale de la santé, 2003 : 21 p.
www.who.dk/document/E82085.pdf [Dernière consultation 21/04/2004]

• Hôpitaux promoteurs de santé

Le réseau international (*Health Promoting Hospitals-HPH*), initié en 1992 par l'Organisation mondiale de la santé, vise à encourager le développement de la promotion de la santé à l'hôpital, notamment en proposant un cadre de développement, en favorisant les échanges entre les hôpitaux et en mettant à disposition de tous une base de données d'expériences.

<http://www.euro.who.int/healthpromohosp/> [Dernière consultation 23/04/2004]

• Écoles promotrices de santé

En 1993, l'OMS, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne décident de lancer conjointement le projet de Réseau européen des écoles en santé (Rees). Au plan théorique, le Rees se fonde sur les principes définis dans la Charte d'Ottawa. La promotion de la santé devient un élément essentiel de toutes les activités et le programme des cours est structuré de façon à permettre aux élèves de réexaminer des aspects de la santé de façons diverses et novatrices pendant toute leur scolarité. En outre, des programmes et des pratiques favorisant la santé sont intégrés dans l'ensemble de la vie scolaire. Il est soutenu par le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et le bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

<http://www.who.dk/ENNHPS> [Dernière consultation 23/04/2004]

3. Formations

• Ingénierie des réseaux de santé - DESS. Université de Marne-la-Vallée

Cette formation, en partenariat avec l'Unafmec et la Coordination nationale des réseaux, a pour finalité de développer les capacités d'expertises et d'actions nécessaires pour répondre aux enjeux associés au développement des réseaux de santé. Afin de fournir aux professionnels un cadre de réflexion à la fois méthodologique et pratique, ce DESS s'articule autour des périodes de formation plus théorique et d'études de cas se référant à des expériences françaises et étrangères. Il est destiné en priorité à un public composé de professionnels de santé, de la protection et de l'action sociale inscrits dans une démarche de formation continue (possibilité de validation des acquis de l'expérience).

Renseignements : Service d'information et d'orientation - Tél. : 01 60 95 74 74 - Fax : 01 60

95 73 94 - sio@univ-mlv.fr

L'Association ingénierie des réseaux de santé (Air) a pour buts de :

- contribuer à la reconnaissance des enseignements du DESS ;
- devenir un lieu d'expertise de conseil et de réflexion ;
- opposer et animer des débats entre professionnels et grand public.

Air : IFIS bureau 143 - 5 bd Descartes - Champs-sur-Marne - 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Fax : 01 49 32 91 33 - air@univ-mlv.fr

• Coordonnateur de réseaux sanitaires et sociaux - DESS. Université de droit, d'économie et des sciences Aix-Marseille

Acquisition des outils, méthodes et culture, nécessaire à la démarche transversale de coordination des réseaux sanitaires et sociaux
Renseignements : Odile Ducros, Anne Dussol.
Tél. : 04 42 91 26 91 - Fax : 04 42 26 66 11
mission.formation-continue@univ-u-3mr

Association nationale des coordinateurs des réseaux en santé (Ancres Santé communautaire) : 23 avenue du Pigeonnier - Château Bas - 13105 Mimet. Tél. : 04 42 51 39 86 - ancres@wanadoo.fr

• Concevoir et mettre en œuvre un réseau de santé finançable

Les objectifs de cette formation sont d'acquies et/ou réactualiser les connaissances légales et extra-légales relatives aux différents types de réseaux de santé, de comprendre les fondements et les principes sous-jacents à la construction d'un réseau de santé, et d'élaborer des réseaux de santé réalistes qui peuvent prétendre aux sources de financement existantes.

Renseignements : Archée, Villa Gambetta - 2 avenue des déportés - 13100 Aix-en-Provence. Tél. : 04 42 93 48 34 - Fax : 04 42 93 48 35 - formation@archee.fr - www.archee.fr

Catherine Lavielle, Anne Sizaret

Documentalistes à l'INPES.